Roubaix : Un cheikh saoudien interdit d'entrée en France vient pour la troisième fois dans une mosquée de Roubaix

21/05/2015 à 7h43

Le 8 mai, la mosquée Abou Bakr, dans le quartier du Pile à Roubaix, a accueilli pour la troisième fois en deux ans le cheikh Mohammed Ramzan al-Hajiri. Celui-ci n'est pourtant, en théorie, pas autorisé à pénétrer sur le territoire français.



C'est une note, adressée au directeur général de la police nationale, tombée entre les mains du Canard enchaîné. Elle est quelque peu embarrassante pour les services de renseignement. Elle signale que le cheikh saoudien Mohammed Ramzan al-Hajiri est présent à Roubaix. Or, il n'a en théorie pas le droit de pénétrer sur le sol français. **Interdit de séjour jusqu'en 2050, précise le Canard dans son numéro paru ce mercredi.**

Pour être précis, le prédicateur salafi n'est pas sous le coup d'une mesure judiciaire. Il fait l'objet d'une fiche « TE » d'opposition à son entrée sur le territoire, délivrée par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) car il

serait un « individu susceptible de troubler l'ordre public en raison de ses prêches islamistes radicaux ». Tous les pays de l'espace Schengen en sont informés et ne doivent pas lui laisser franchir leur frontière…
Le ressortissant saoudien jugé indésirable par la DGSI a donc passé le week-end prolongé du 8 Mai dans la mosquée Abou Bakr Essedik, dans le quartier du Pile à Roubaix. Comme en août 2013 et en avril 2014.

> *Farid Gacem, responsable de la mosquée, ne voit pas le problème : « Aucun élément, recommandation ou document officiel n'atteste cette interdiction de séjour », dit-il.*

Le séminaire, qui a accueilli environ 1 500 personnes, n'était pas caché – « Nous avons bien sûr prévenu les autorités », précise Farid Gacem – et la présence de Ramzan al-Hajiri absolument pas secrète – son nom était inscrit en grand et en toutes lettres sur les tracts.…
Source
Merci à **marie salers**